

Quelles sont les retombées et l'impact touristique pour les villes inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Bibliothèque publique d'information – notre réponse *actualisée* le 19/11/2024.



UNESCO; Designer: Michel Olyff.Uploaded by Siyuwj, Public domain, via Wikimedia Commons

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a pour mission d'encourager l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel du monde entier considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité.

Cette mission est inscrite dans un traité international appelé [Convention](#) concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adopté par l'UNESCO en 1972.

L'Unesco en quelques mots et références

Pour commencer, le [site officiel de l'Unesco](#) reste incontournable pour avoir des informations actualisées et un [rappel historique de la naissance du traité](#).

Vous y trouverez également [la liste des biens classés](#) au patrimoine mondial par pays.

De plus, la vidéo [Expliquez-nous... le patrimoine de l'UNESCO](#) publiée sur la chaîne YouTube de *France Info* présente en 2:40 minutes de façon ludique ce qu'est le patrimoine mondial.

Quelques exemples en vidéo de biens ou territoires inscrits au patrimoine mondial

L'exemple du [bassin minier Nord-Pas de Calais](#) inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco le 30 juin 2012.

Vidéo de la Chaîne YouTube de la Mission Bassin minier Nord-Pas de Calais, publiée en septembre 2017.

Les [sites naturels](#) inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco : vidéos de la chaîne YouTube de l'Unesco, publiée en juin 2021.

Reconnaissance internationale et retombées économiques du label Unesco

Dans la continuité, les articles suivants proposent plutôt **un état des lieux** :

Avec en premier lieu, l'article [Cinq questions sur le label Patrimoine mondial de l'Unesco](#) par Sébastie Mastrandreas publié en juillet 2021 sur le site du journal *Les Echos*.

Résumé :

1.120 sites dans le monde ont reçu ce label de l'organisation onusienne depuis sa création en 1972. En France, Nice, Vichy et le phare de Cordouan ont reçu le précieux sésame cette saison. Comment est-il attribué ? Peut-il être retiré ? Qu'apporte-t-il et quelles en sont les retombées économiques ?

Ensuite l'article [L'effet UNESCO sur le développement local](#)

écrit par Anke Matthys, issu de la revue en ligne [Métropolitiques](#) et publié en septembre 2018.

Résumé :

Par-delà la question des retombées touristiques et économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, Anke Matthys invite à penser les effets d'une telle inscription sur le contenu et la portée des projets d'aménagement du territoire, notamment en termes de mobilisation des acteurs locaux.

De plus, sur les deux références suivantes, c'est un **bilan plus contrasté** qui semble émerger.

Le **volume 30/2** de la Revue de Recherche en Tourisme *Teoros* de 2011 est consacré au [tourisme et patrimoine mondial](#). Vous pourrez notamment consulter l'article [Le patrimoine mondial est-il un mirage économique ? Les enjeux contrastés du développement touristique](#) écrit par Lionel Prigent.

Egalement intéressant l'article du **numéro 90(2)/2013** consacré au [Tourisme\(s\)](#) de la *Revue internationale et stratégique* par Lionel Prigent, [L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label ?](#), pp. 127-135.

Numéro et article accessible depuis la base de données spécialisées en Sciences humaines et sociales **Cairn**.

Bilan d'une ville inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco : l'exemple d'Albi

Ainsi la ville d'Albi a rejoint la liste des villes inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco en 2010.

L'article en ligne [L'inscription](#) publié sur le site de la *mairie d'Albi* fait un état des lieux.

Pour le quotidien régional la Dépêche du midi, le **bilan est plutôt positif** et ce sur deux années :

[Albi. L'effet Unesco est déjà palpable](#) par R.R, ladepeche.fr, le 06/08/2010.

Extrait :

Musée Toulouse-Lautrec.

Pour les quatre premiers jours du mois d'août, les visites au musée ont progressé de 38 %, passant de 3 509 en 2009 à 4 834. On note un pic à 1 636 visiteurs lundi 2 août, lendemain du classement. « La réputation internationale de Toulouse-Lautrec n'a pas attendu le classement, souligne Danièle Devynck, conservateur du musée, reste qu'on assiste aujourd'hui à un gros coup de projecteur sur la ville, c'est un facteur important pour la fréquentation du musée.

[Albi. L'Unesco booste l'activité touristique](#) par E.B, ladepeche.fr, le 19/07/2012.

Extrait :

L'été démarre fort dans la cité épiscopale. Deux ans après le classement à l'Unesco, la fréquentation touristique d'Albi ne ralentit pas.

Albi, destination à la mode ? Les premières indications fournies par l'office de tourisme laissent présager une belle saison estivale pour la cité épiscopale. Deux ans après le classement à l'Unesco (le 31 juillet 2010), tous les indicateurs sont au vert. «Albi commence à devenir une véritable destination qui sert de porte d'entrée pour le département» constate Jacqueline Matha, la présidente de l'office de tourisme. Petit tour d'horizon.

A l'inverse, pour le quotidien régional Midi Libre, le **bilan est plus contrasté** notant que « les retombées économiques du classement tardent à se faire sentir » :

[Tourisme : Albi et l'Unesco, un bilan mitigé](#) (source AFP) publié le 09/07/2011.

Egalement disponible une **enquête produite par les étudiants de**

Licence 3 du département de Sociologie – Centre Universitaire Jean-François Champollion d'Albi, datant de mars 2013.

[La Cité épiscopale d'Albi : les effets du classement UNESCO sur les populations locales ?](#)

Extrait :

L'enquête quantitative menée au printemps 2012 auprès de 1825 résidents de l'agglomération albigeoise permet d'identifier les permanences et transformations des activités citadines et de mesurer l'influence d'un afflux touristique croissant sur les pratiques de la population locale. Ce faisant, elle interroge le sentiment d'appartenance des albigeois et les représentations qu'ils se font des touristes

Pour aller plus loin

Pour terminer, l'article de fond [Élasticité des normes et stratégies d'acteurs : analyse critique de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO](#) publié en juin 2021 sur le site *GéoConfluences – ENS-Lyon* et écrit par Mélanie Duval, Ana Brancelj, Christophe Gauchon, revient sur le cahier des charges et autres normes pour obtenir l'inscription.

Il existe aussi l'article de Éric Chaverou [Tourisme de masse : six hauts lieux qui viennent de légiférer](#), publié sur le site de *France Culture* le 27/09/2018.

Extrait :

En 2017, le nombre de touristes à travers le monde a atteint 1,323 milliard. Et il est question d'1,8 milliard en 2030, avec un trafic aérien et des locations à domicile qui ne cessent de se développer. Victimes de leur succès, de plus en plus de « grandes » destinations renforcent leur législation.

Enfin, l'article publié par les élèves de Terminales du lycée Simone-Weil du Puy-en-Velay sur le site Mediascol de l'Académie de Clermont-Ferrand semble intéressant.

[Label UNESCO : la malédiction du patrimoine mondial ?](#) par Meline Perilhon, publié le 003/2021.

Sur la même thématique

[Comment définir « biens communs » et « patrimoine », quelles sont les similitudes et les différences ?](#)

[Le couscous fait-il partie des biens immatériels de l'humanité et quel pays en a la paternité ?](#)

[Eurêkoi – Bibliothèque publique d'information](#)